

(1)
(N° 75.)
—

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 14 MAI 1872.

Rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue des crédits supplémentaires au Ministère des Finances.

(Voir les Nos 148 et 159 de la Chambre des Représentants.)

Présents ; MM. le Marquis DE RODES, Vice-Président, FORTAMPS, le Baron VAN CALOEN, TERCÉLIN, BISCHOFFSHEIM, et le Baron P. BETHUNE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission des Finances a examiné le Projet de Loi portant une allocation de crédits supplémentaires au Ministère des Finances, dont l'ensemble s'élève à la somme fr. 236,744-76.

Ces crédits sont destinés à couvrir les insuffisances de certaines allocations du Budget des exercices 1870 et 1871.

La Chambre des Représentants a adopté le Projet de Loi dans sa séance du 10 mai 1872.

Votre Commission ayant trouvé la demande de crédits suffisamment justifiée, vous propose, Messieurs, de lui accorder également un vote favorable.

Le Vice-Président,
Marquis DE RODES.

Le Rapporteur,
Baron P. BETHUNE.